

Monsieur le Maire de Troyes
BP 767
10026 TROYES CEDEX



Troyes, le 17 septembre 2018

Affaire suivie par :
Claudie LEITZ – Tél : 03.25.71.88.98
guillaume.patris@syndicatdepart.fr
N/Réf : n°09-192
Objet : Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité

Monsieur le Maire,

Vous m'adressez pour avis, par courrier du 05 juillet 2018, le projet de Règlement Local de Publicité de la Ville de Troyes arrêté par votre conseil municipal en date du 24 juin 2018.

D'une manière générale, les objectifs poursuivis par votre document répondent aux orientations du SCoT de la région troyenne en matière de qualité paysagère et d'amélioration de la lisibilité des espaces. Ils s'inscrivent en outre en cohérence avec la philosophie du SCoT des Territoires de l'Aube actuellement en cours d'élaboration.

En particulier, l'adaptation des conditions d'implantation de la publicité en fonction des contextes urbains et des enjeux patrimoniaux et la réglementation spécifique à l'intention des enseignes constituent des orientations fortes de votre document visant à préserver les spécificités de l'environnement urbain troyen.

Votre projet vise également à édicter des dispositions spécifiques vis-à-vis de la publicité lumineuse et numérique, champ qui n'était jusqu'à présent pas encadré par le règlement intercommunal de l'agglomération troyenne. Compte-tenu du développement croissant de ces nouvelles formes de publicité susceptibles d'avoir un impact visuel important, il nous semble essentiel d'en maîtriser les conditions d'implantation.

Pour conclure j'émet donc, au nom du syndicat DEPART, et après examen en Bureau le 10 septembre 2018, un avis favorable à votre projet de Règlement Local de Publicité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président, Jean-Pierre ABEL

SYNDICAT
DEPART

SYNDICAT D'ÉTUDE,
DE PROGRAMMATION
ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA RÉGION
TROYENNE

syndicatdepart.fr

**Direction et
assistance technique**

28, boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
tél. **03 25 71 88 98**
fax 03 25 71 88 89

**Secrétariat
administratif**

Mairie des Noës
10420
Les NOËS-PRÈS-TROYES
tél. 03 25 74 85 86
fax 03 25 74 35 87